

Les comptes annuels en poche 2025



Ragheno Business Park
Motstraat 30, 2800 Malines
www.wolterskluwer.be

Help & Support Center
Motstraat 30, 2800 Malines
Tél. : 015 78 76 00
wkbe.be/serviceclient

Éditeur responsable : Peter Immink

© 2025 Wolters Kluwer Belgium SA

L'exploration de textes et de données n'est pas autorisée.

Raghen Business Park

Motstraat 30

2800 Malines

Hormis les exceptions expressément fixées par la loi, aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, introduit dans un fichier de données automatisé, ni diffusé, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable et écrite de l'éditeur.

Aucun élément de cette publication ne peut être utilisé ou stocké dans une application utilisant l'intelligence artificielle (IA) ou une application comparable, y compris pour l'entraînement d'une application d'IA.

L'utilisation (de parties) du contenu de cette publication à des fins d'exploration de textes et de données n'est pas autorisée.

D/2025/2664/154

ISBN 978-94-03-03958-9

BP/2162-PI25001

TABLE DES MATIÈRES

Rédaction

Avant-propos

Renvois à d'autres volumes

I

Obligations légales	31
1. Introduction	31
2. Entreprises et critères	31
2.1. Critères	31
2.2. Comptabilité simplifiée	36
2.3. Comptabilité complète (en partie double)	36
2.4. Comptes annuels	37
2.5. Rapport de gestion (art. 3:6, 3:48 et 3:52 du Code des sociétés et des associations)	38
2.6. Rapport de contrôle (art. 3:72 à 3:75 du Code des sociétés et des associations)	38
2.7. Rapport sur les paiements aux Gouvernements (art. 3:7 et 3:8)	39
2.8. Obligations minimales de publication	39
2.9. Formes particulières de sociétés	40
2.10. Entreprises régies par une législation particulière	40
3. Comptabilité	41
3.1. Loi relative à la comptabilité des entreprises	41
3.2. Avis de la Commission des Normes Comptables	44
3.3. Comptabilité informatisée	58
4. Comptes annuels	59
4.1. Loi relative à la comptabilité des entreprises et arrêtés d'exécution	59
4.2. Exemption de publication	60
4.3. Sociétés européennes	61
4.4. Avis de la Commission des Normes Comptables	61
5. Consolidation	63
5.1. Obligation légale	63
5.2. Sanction	65
5.3. Avis de la Commission des Normes Comptables	66

6.	Discontinuité	66
6.1.	Going concern	66
6.2.	Législation comptable	66
6.3.	Avis de la Commission des Normes Comptables	69

II

De la comptabilité aux comptes annuels

1.	Introduction	73
2.	Règles d'évaluation	73
2.1.	Règles d'évaluation en matière de stocks	74
2.2.	Aspects environnementaux	83
2.3.	Évaluation en devises	84
2.3.1.	Problématique	84
2.3.2.	Principes de base pour la conversion de devises étrangères	84
2.3.3.	Traitement des opérations en devises	85
2.3.4.	Traitement des opérations de change	87
3.	Clôture de l'exercice	88
3.1.	Avis CNC	88
3.2.	Liste de référence	98
4.	Fiscalité des comptes annuels	99
4.1.	Amortissements	100
4.2.	Provisions	101
4.3.	Plus-values et moins-values	102
4.3.1.	Immobilisations incorporelles et corporelles	102
4.3.2.	Immobilisations financières	103
4.3.3.	Créances	103
4.3.4.	Stocks	104
4.4.	Limites en matière de déduction fiscale	104
4.4.1.	Schéma récapitulatif	104
4.4.2.	Avantages sociaux	107
4.4.3.	Éco-chèques et chèques sport/culture	108
4.5.	Déduction pour investissement et réserve d'investissement	110
4.5.1.	Déduction pour investissement	110
4.5.2.	Crédit d'impôt pour recherche et développement	115
4.5.3.	Maintien et renforcement du cadre fiscal pour la R&D et les investissements	116
4.6.	Dividendes et liquidation	118
4.6.1.	Précompte mobilier	118
4.6.2.	Réserve de liquidation	119
4.7.	Cotisation spéciale	119
4.8.	Accroissements d'impôts	120

5.	Rapports et approbation	121
5.1.	Rédaction des comptes annuels	121
5.2.	Présentation à l'approbation	121
5.3.	Report de l'approbation	122
5.4.	Rapport de gestion	123
5.5.	Rapport du commissaire	124
5.6.	Rapport sur les paiements aux gouvernements (art. 3:8 CSA)	126
5.6.1.	Application	126
5.6.2.	Définitions	127
5.6.3.	Contenu du rapport sur les paiements aux gouvernements	128
6.	Publication	129
6.1.	Généralités	129
6.1.1.	Langue	129
6.1.2.	Monnaie	129
6.1.3.	Schéma temporel	129
6.1.4.	Dépôt sur papier	130
6.1.5.	Confirmation BNB	130
6.1.6.	Certificats électroniques et accès à Internet	130
6.1.7.	Retard agréé	132
6.1.8.	Contrôles arithmétiques et logiques	132
6.1.9.	Rectifications	132
6.1.10.	Dépôt via Internet	133
6.1.11.	Frais	135
6.1.12.	Correction des comptes déposés	135
6.1.13.	Sanctions	136
6.1.14.	Radiation d'une société	137
III		
Rubriques de l'actif		139
1.	Introduction	139
2.	Frais d'établissement	140
2.1.	Définition	140
2.2.	Comptes	140
2.3.	Textes de loi	141
2.4.	Évaluation	142
2.5.	Avis de la Commission des Normes Comptables	142
2.6.	Référence aux comptes annuels	143
2.7.	Remarques	144
3.	Immobilisations incorporelles	145
3.1.	Définition	145
3.2.	Comptes usuels	146

3.3.	Textes de loi	146
3.4.	Évaluation	147
3.5.	Avis de la Commission des Normes Comptables	148
3.6.	Référence aux comptes annuels	153
3.7.	Remarques	154
3.8.	Microschéma et schéma abrégé	156
4.	Immobilisations corporelles	157
4.1.	Définition	157
4.2.	Comptes usuels	158
4.3.	Textes de loi	158
4.4.	Évaluation	160
4.5.	Avis de la Commission des Normes Comptables	161
4.6.	Référence aux comptes annuels	170
4.7.	Remarques	172
4.8.	Microschéma et schéma abrégé	173
5.	Immobilisations financières	173
5.1.	Définition	173
5.2.	Comptes usuels	174
5.3.	Textes de loi	175
5.4.	Évaluation	180
5.5.	Avis de la Commission des Normes Comptables	180
5.6.	Référence aux comptes annuels	185
5.7.	Remarques	186
5.8.	Microschéma et schéma abrégé	189
6.	Créances à plus d'un an	189
6.1.	Définition	189
6.2.	Comptes usuels	190
6.3.	Textes de loi	190
6.4.	Évaluation	191
6.5.	Avis de la Commission des Normes Comptables	192
6.6.	Référence aux comptes annuels	194
6.7.	Remarques	195
6.8.	Microschéma et schéma abrégé	197
7.	Stocks et commandes en cours d'exécution	197
7.1.	Définition	197
7.2.	Comptes usuels	198
7.3.	Textes de loi	198
7.4.	Évaluation	201
7.5.	Avis de la Commission des Normes comptables	203
7.6.	Référence aux comptes annuels	209

7.7.	Remarques	211
7.8.	Microschéma et schéma abrégé	212
8.	Créances à un an au plus	213
8.1.	Définition	213
8.2.	Comptes usuels	213
8.3.	Textes de loi	214
8.4.	Évaluation	215
8.5.	Avis de la Commission des Normes Comptables	215
8.6.	Référence aux comptes annuels	218
8.7.	Remarques	219
8.8.	Microschéma et schéma abrégé	221
9.	Placements de trésorerie	221
9.1.	Définition	221
9.2.	Comptes usuels	221
9.3.	Textes de loi	222
9.4.	Évaluation	222
9.5.	Avis de la Commission des Normes Comptables	223
9.6.	Référence aux comptes annuels	226
9.7.	Remarques	227
9.8.	Microschéma et schéma abrégé	228
10.	Valeurs disponibles	228
10.1.	Définition	228
10.2.	Comptes usuels	228
10.3.	Textes de loi	229
10.4.	Évaluation	229
10.5.	Avis de la Commission des Normes Comptables	229
10.6.	Référence aux comptes annuels	232
10.7.	Remarques	233
10.8.	Microschéma et schéma abrégé	233
11.	Comptes de régularisation	234
11.1.	Définition	234
11.2.	Comptes usuels	234
11.3.	Textes de loi	234
11.4.	Évaluation	235
11.5.	Avis de la Commission des Normes Comptables	235
11.6.	Référence aux comptes annuels	236
11.7.	Remarques	237
11.8.	Microschéma et schéma abrégé	237

IV		
Rubriques du passif		239
1. Introduction		239
2. Capital		240
2.1. Définition		240
2.2. Comptes usuels		240
2.3. Textes de loi		241
2.4. Évaluation		242
2.5. Normes et avis		242
2.6. Référence aux comptes annuels		251
2.7. Remarques		253
2.8. Microschéma (M) et schéma abrégé (A)		256
3. Primes d'émission		256
3.1. Définition		256
3.2. Comptes usuels		257
3.3. Textes de loi		257
3.4. Évaluation		257
3.5. Normes et avis		257
3.6. Référence aux comptes annuels		259
3.7. Remarques		260
3.8. Microschéma et schéma abrégé		261
4. Plus-values de réévaluation		261
4.1. Définition		261
4.2. Comptes usuels		262
4.3. Textes de loi		262
4.4. Évaluation		263
4.5. Normes et avis		264
4.6. Référence aux comptes annuels		265
4.7. Remarques		265
4.8. Microschéma (M) et schéma abrégé (A)		269
5. Réserves		269
5.1. Définition		269
5.2. Comptes usuels		269
5.3. Textes de loi		270
5.4. Évaluation		271
5.5. Normes et avis		271
5.6. Référence aux comptes annuels		276
5.7. Remarques		276
5.8. Microschéma et schéma abrégé		278

6.	Bénéfice/perte reporté(e)	278
6.1.	Définition	278
6.2.	Comptes usuels	279
6.3.	Textes de loi	279
6.4.	Évaluation	279
6.5.	Normes et avis	279
6.6.	Référence aux comptes annuels	282
6.7.	Remarques	282
6.8.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	284
7.	Subsides en capital	284
7.1.	Définition	284
7.2.	Comptes usuels	285
7.3.	Textes de loi	285
7.4.	Évaluation	285
7.5.	Normes et avis	286
7.6.	Référence aux comptes annuels	288
7.7.	Remarques	289
7.8.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	291
8.	Avance aux associés sur répartition de l'actif net	291
8.1.	Définition	291
8.2.	Comptes usuels	292
8.3.	Textes de loi	292
8.4.	Évaluation	292
8.5.	Normes et avis	293
8.6.	Référence aux comptes annuels	293
8.7.	Remarques	293
8.8.	Microschéma et schéma abrégé	294
9.	Provisions et impôts différés	294
9.1.	Définition	294
9.2.	Comptes usuels	294
9.3.	Textes de loi	295
9.4.	Évaluation	298
9.5.	Normes et avis	298
9.6.	Référence aux comptes annuels	307
9.7.	Remarques	308
9.8.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	309
10.	Dettes à plus d'un an	309
10.1.	Définition	309
10.2.	Comptes usuels	310
10.3.	Textes de loi	311
10.4.	Évaluation	313

10.5.	Normes et avis	313
10.6.	Référence aux comptes annuels	319
10.7.	Remarques	320
10.8.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	321
11.	Dettes à un an au plus	322
11.1.	Définition	322
11.2.	Comptes usuels	323
11.3.	Textes de loi	323
11.4.	Évaluation	323
11.5.	Normes et avis	324
11.6.	Référence aux comptes annuels	331
11.7.	Remarques	332
11.8.	Microschéma et schéma abrégé	333
12.	Comptes de régularisation	333
12.1.	Définition	333
12.2.	Comptes usuels	333
12.3.	Textes de loi	334
12.4.	Évaluation	334
12.5.	Normes et avis	335
12.6.	Référence aux comptes annuels	335
12.7.	Remarques	336
12.8.	Microschéma et schéma abrégé	337
V		
Rubriques du compte de résultats		339
1.	Introduction	339
2.	Produits d'exploitation	339
2.1.	Chiffre d'affaires	339
2.1.1.	Définition	339
2.1.2.	Comptes usuels	340
2.1.3.	Textes de loi	340
2.1.4.	Évaluation	340
2.1.5.	Commission des Normes Comptables	340
2.1.6.	Référence aux comptes annuels	346
2.1.7.	Remarques	346
2.1.8.	Microschéma et schéma abrégé	347
2.2.	Variation des stocks	347
2.2.1.	Définition	347
2.2.2.	Comptes usuels	347
2.2.3.	Textes de loi	348
2.2.4.	Évaluation	348

2.2.5.	Commission des Normes Comptables	348
2.2.6.	Référence aux comptes annuels	348
2.2.7.	Remarques	349
2.2.8.	Microschéma et schéma abrégé	349
2.3.	Production immobilisée	349
2.3.1.	Définition	349
2.3.2.	Comptes usuels	350
2.3.3.	Textes de loi	350
2.3.4.	Évaluation	350
2.3.5.	Commission des Normes Comptables	350
2.3.6.	Référence aux comptes annuels	352
2.3.7.	Remarques	353
2.3.8.	Microschéma et schéma abrégé	354
2.4.	Autres produits d'exploitation	354
2.4.1.	Définition	354
2.4.2.	Comptes usuels	354
2.4.3.	Textes de loi	354
2.4.4.	Évaluation	355
2.4.5.	Commission des Normes Comptables	355
2.4.6.	Référence aux comptes annuels	359
2.4.7.	Remarques	359
2.4.8.	Microschéma et schéma abrégé	360
2.5.	Produits non récurrents	360
2.5.1.	Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	360
2.5.2.	Reprise de réductions de valeur sur immobilisations financières	362
2.5.3.	Reprise de provisions pour risques et charges non récurrents	364
2.5.4.	Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	366
2.5.5.	Autres produits non récurrents	368
3.	Charges d'exploitation	370
3.1.	Approvisionnements et marchandises	370
3.1.1.	Définition	370
3.1.2.	Comptes usuels	370
3.1.3.	Textes de loi	371
3.1.4.	Évaluation	371
3.1.5.	Commission des Normes Comptables	371
3.1.6.	Référence aux comptes annuels	371
3.1.7.	Remarques	372
3.1.8.	Microschéma et schéma abrégé	372
3.2.	Services et biens divers	372
3.2.1.	Définition	372
3.2.2.	Comptes usuels	373
3.2.3.	Textes de loi	373

3.2.4.	Évaluation	373
3.2.5.	Commission des Normes Comptables	374
3.2.6.	Référence aux comptes annuels	376
3.2.7.	Remarques	376
3.2.8.	Microschéma et schéma abrégé	377
3.3.	Rémunérations, charges sociales et pensions	377
3.3.1.	Définition	377
3.3.2.	Comptes usuels	377
3.3.3.	Textes de loi	378
3.3.4.	Évaluation	378
3.3.5.	Commission des Normes Comptables	378
3.3.6.	Référence aux comptes annuels	382
3.3.7.	Remarques	383
3.3.8.	Microschéma et schéma abrégé	384
3.4.	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et sur immobilisations corporelles	384
3.4.1.	Définition	384
3.4.2.	Comptes usuels	384
3.4.3.	Textes de loi	385
3.4.4.	Évaluation	387
3.4.5.	Commission des Normes Comptables	388
3.4.6.	Référence aux comptes annuels	389
3.4.7.	Remarques	390
3.4.8.	Microschéma et schéma abrégé	391
3.5.	Réductions de valeur sur stocks, commandes en cours d'exécution et créances commerciales	392
3.5.1.	Définition	392
3.5.2.	Comptes usuels	392
3.5.3.	Textes de loi	393
3.5.4.	Évaluation	394
3.5.5.	Commission des Normes Comptables	394
3.5.6.	Référence aux comptes annuels	395
3.5.7.	Remarques	396
3.5.8.	Microschéma et schéma abrégé	397
3.6.	Provisions pour risques et charges (+/-)	397
3.6.1.	Définition	397
3.6.2.	Comptes usuels	397
3.6.3.	Textes de loi	397
3.6.4.	Évaluation	399
3.6.5.	Commission des Normes Comptables	399
3.6.6.	Référence aux comptes annuels	405
3.6.7.	Remarques	405
3.6.8.	Microschéma et schéma abrégé	406

3.7.	Autres charges d'exploitation	406
3.7.1.	Définition	406
3.7.2.	Comptes usuels	407
3.7.3.	Textes de loi	407
3.7.4.	Évaluation	407
3.7.5.	Commission des Normes Comptables	407
3.7.6.	Référence aux comptes annuels	408
3.7.7.	Remarques	409
3.7.8.	Microschéma et schéma abrégé	409
3.8.	Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	409
3.8.1.	Définition	409
3.8.2.	Comptes usuels	410
3.8.3.	Textes de loi	410
3.8.4.	Évaluation	410
3.8.5.	Commission des Normes Comptables	410
3.8.6.	Référence aux comptes annuels	411
3.8.7.	Remarques	411
3.8.8.	Microschéma et schéma abrégé	412
3.9.	Charges non récurrentes	412
3.9.1.	Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement et sur immobilisations incorporelles et corporelles	412
3.9.2.	Réductions de valeur sur immobilisations financières	415
3.9.3.	Provisions pour risques et charges non récurrents	417
3.9.4.	Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	419
3.9.5.	Autres charges non récurrentes	421
3.9.6.	Charges non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	423
4.	Produits financiers	425
4.1.	Produits des immobilisations financières	425
4.1.1.	Définition	425
4.1.2.	Comptes usuels	425
4.1.3.	Textes de loi	425
4.1.4.	Évaluation	426
4.1.5.	Commission des Normes Comptables	426
4.1.6.	Référence aux comptes annuels	429
4.1.7.	Remarques	430
4.1.8.	Microschéma et schéma abrégé	431
4.2.	Produits des actifs circulants	432
4.2.1.	Définition	432
4.2.2.	Comptes usuels	432
4.2.3.	Textes de loi	432
4.2.4.	Évaluation	432
4.2.5.	Commission des Normes Comptables	432
4.2.6.	Référence aux comptes annuels	433

4.2.7.	Remarques	434
4.2.8.	Microschéma et schéma abrégé	434
4.3.	Autres produits financiers	434
4.3.1.	Définition	434
4.3.2.	Comptes usuels	434
4.3.3.	Textes de loi	435
4.3.4.	Évaluation	435
4.3.5.	Commission des Normes Comptables	435
4.3.6.	Référence aux comptes annuels	436
4.3.7.	Remarques	437
4.3.8.	Microschéma et schéma abrégé	438
4.4.	Produits financiers non récurrents	438
4.4.1.	Définition	438
4.4.2.	Comptes usuels	439
4.4.3.	Textes de loi	439
4.4.4.	Évaluation	439
4.4.5.	Commission des Normes Comptables	439
4.4.6.	Référence aux comptes annuels	439
4.4.7.	Annexe	439
4.4.8.	Remarques	440
4.4.9.	Microschéma et schéma abrégé	440
5.	Charges financières	440
5.1.	Charges des dettes	440
5.1.1.	Définition	440
5.1.2.	Comptes usuels	440
5.1.3.	Textes de loi	441
5.1.4.	Évaluation	441
5.1.5.	Commission des Normes Comptables	441
5.1.6.	Référence aux comptes annuels	443
5.1.7.	Remarques	444
5.1.8.	Microschéma et schéma abrégé	444
5.2.	Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales (+/-)	445
5.2.1.	Définition	445
5.2.2.	Comptes usuels	445
5.2.3.	Textes de loi	445
5.2.4.	Évaluation	445
5.2.5.	Commission des Normes Comptables	446
5.2.6.	Référence aux comptes annuels	446
5.2.7.	Remarques	446
5.2.8.	Microschéma et schéma abrégé	447
5.3.	Autres charges financières	447
5.3.1.	Définition	447

5.3.2.	Comptes usuels	447
5.3.3.	Textes de loi	447
5.3.4.	Évaluation	448
5.3.5.	Commission des Normes Comptables	448
5.3.6.	Référence aux comptes annuels	449
5.3.7.	Remarques	450
5.3.8.	Microschéma et schéma abrégé	451
5.4.	Charges financières non récurrentes	451
5.4.1.	Définition	451
5.4.2.	Comptes usuels	451
5.4.3.	Textes de loi	451
5.4.4.	Évaluation	452
5.4.5.	Commission des Normes Comptables	452
5.4.6.	Référence aux comptes annuels	452
5.4.7.	Annexe	452
5.4.8.	Remarques	452
5.4.9.	Microschéma et schéma abrégé	453
6.	Transfert aux et prélèvements sur les impôts différés	453
6.1.	Définition	453
6.2.	Comptes usuels	453
6.3.	Textes de loi	453
6.4.	Évaluation	454
6.5.	Commission des Normes Comptables	454
6.6.	Référence aux comptes annuels	454
6.7.	Remarques	455
6.8.	Microschéma et schéma abrégé	455
7.	Impôts et régularisations d'impôts	455
7.1.	Définition	455
7.2.	Comptes usuels	455
7.3.	Textes de loi	456
7.4.	Évaluation	456
7.5.	Commission des Normes Comptables	457
7.6.	Référence aux comptes annuels	461
7.7.	Remarques	462
7.8.	Microschéma et schéma abrégé	462
8.	Transfert aux et prélèvements sur réserves immunisées	462
8.1.	Définition	462
8.2.	Comptes usuels	463
8.3.	Textes de loi	463
8.4.	Évaluation	463
8.5.	Commission des Normes Comptables	463

8.6.	Référence aux comptes annuels	463
8.7.	Remarques	463
8.8.	Microschéma et schéma abrégé	464
9.	Affectations et prélèvements	464
9.1.	Définition	464
9.2.	Comptes usuels	464
9.3.	Textes de loi	464
9.4.	Commission des Normes Comptables	464
9.5.	Référence aux comptes annuels	464
9.6.	Microschéma et schéma abrégé	465
10.	Prélèvements sur les capitaux propres	465
10.1.	Définition	465
10.2.	Comptes usuels	465
10.3.	Textes de loi	465
10.4.	Commission des Normes Comptables	465
10.5.	Référence aux comptes annuels	466
10.6.	Microschéma et schéma abrégé	466
11.	Affectations aux capitaux propres	467
11.1.	Définition	467
11.2.	Comptes usuels	467
11.3.	Textes de loi	467
11.4.	Commission des Normes Comptables	467
11.5.	Référence aux comptes annuels	468
11.6.	Microschéma et schéma abrégé	468
12.	Résultat à reporter	468
12.1.	Définition	468
12.2.	Comptes usuels	469
12.3.	Textes de loi	469
12.4.	Commission des Normes Comptables	469
12.5.	Référence aux comptes annuels	469
12.6.	Microschéma et schéma abrégé	469
13.	Intervention d'associés dans la perte	469
13.1.	Définition	469
13.2.	Comptes usuels	470
13.3.	Textes de loi	470
13.4.	Commission des Normes Comptables	470
13.5.	Référence aux comptes annuels	470
13.6.	Remarques	471
13.7.	Microschéma et schéma abrégé	471

14.	Bénéfice à distribuer	471
14.1.	Définition	471
14.2.	Comptes usuels	471
14.3.	Textes de loi	471
14.4.	Commission des Normes Comptables	472
14.5.	Référence aux comptes annuels	473
14.6.	Remarques	473
14.7.	Microschéma et schéma abrégé	473
VI		
Rubriques de l'annexe		475
1.	Introduction	475
2.	État des frais d'établissement	476
2.1.	Définition	476
2.2.	Référence aux comptes annuels	477
2.3.	Textes de loi	477
2.4.	Commission des Normes Comptables	477
2.5.	Remarques	477
2.6.	Microschéma et schéma abrégé	478
3.	État des immobilisations incorporelles	478
3.1.	Définition	478
3.2.	Référence aux comptes annuels	481
3.3.	Textes de loi	481
3.4.	Commission des Normes Comptables	481
3.5.	Remarques	481
3.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	482
4.	État des immobilisations corporelles	483
4.1.	Définition	483
4.2.	Référence aux comptes annuels	486
4.3.	Textes de loi	487
4.4.	Commission des Normes Comptables	487
4.5.	Remarques	487
4.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	488
5.	État des immobilisations financières	489
5.1.	Définition	489
5.2.	Référence aux comptes annuels	492
5.3.	Textes de loi	492
5.4.	Commission des Normes Comptables	493
5.5.	Remarques	493
5.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	494

6.	Relations avec d'autres entreprises	495
6.1.	Participations et droits sociaux dans d'autres entreprises	495
6.1.1.	Définition	495
6.1.2.	Référence aux comptes annuels	495
6.1.3.	Textes de loi	495
6.1.4.	Commission des Normes Comptables	496
6.1.5.	Remarques	496
6.1.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	496
6.2.	Entreprises dont l'entreprise répond de manière illimitée	497
6.2.1.	Définition	497
6.2.2.	Référence aux comptes annuels	497
6.2.3.	Textes de loi	497
6.2.4.	Commission des Normes Comptables	498
6.2.5.	Remarques	498
6.2.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	499
7.	Placements de trésorerie	499
7.1.	Définition	499
7.2.	Référence aux comptes annuels	499
7.3.	Textes de loi	500
7.4.	Commission des Normes Comptables	500
7.5.	Remarques	500
7.6.	Microschéma et schéma abrégé	500
8.	Comptes de régularisation	500
8.1.	Définition	500
8.2.	Référence aux comptes annuels	501
8.3.	Textes de loi	501
8.4.	Commission des Normes Comptables	501
8.5.	Remarques	501
8.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	502
9.	État du capital	502
9.1.	Définition	502
9.2.	Référence aux comptes annuels	504
9.3.	Textes de loi	504
9.4.	Commission des Normes Comptables	506
9.5.	Remarques	506
9.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	507
10.	Provisions pour autres risques et charges	508
10.1.	Définition	508
10.2.	Référence aux comptes annuels	509
10.3.	Textes de loi	509

10.4.	Commission des Normes Comptables	509
10.5.	Remarques	509
10.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	509
11.	État des dettes	510
11.1.	Définition	510
11.2.	Référence aux comptes annuels	512
11.3.	Textes de loi	513
11.4.	Commission des Normes Comptables	513
11.5.	Remarques	514
11.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	515
12.	Comptes de régularisation	515
12.1.	Définition	515
12.2.	Référence aux comptes annuels	516
12.3.	Textes de loi	516
12.4.	Commission des Normes Comptables	516
12.5.	Remarques	516
12.6.	Microschéma et schéma abrégé	516
13.	Résultats d'exploitation	516
13.1.	Définition	516
13.2.	Référence aux comptes annuels	518
13.3.	Textes de loi	519
13.4.	Commission des Normes Comptables	520
13.5.	Remarques	520
13.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	522
14.	Résultats financiers	522
14.1.	Définition	522
14.2.	Référence aux comptes annuels	523
14.3.	Textes de loi	524
14.4.	Commission des Normes Comptables	524
14.5.	Remarques	524
14.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	524
15.	Produits et charges de taille ou d'incidence exceptionnelle (C-cap 6.12) ou (C-app 6.12)	525
15.1.	Définition	525
15.2.	Comptes spécifiques du plan comptable	526
15.3.	Textes de loi	526
15.4.	Commission des Normes Comptables	527
15.5.	Remarques	527
15.6.	Microschéma et schéma abrégé	527

16.	Impôts sur le résultat	527
16.1.	Définition	527
16.2.	Référence aux comptes annuels	528
16.3.	Textes de loi	528
16.4.	Commission des Normes Comptables	529
16.5.	Remarques	530
16.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	531
17.	T.V.A. et précompte	531
17.1.	Définition	531
17.2.	Référence aux comptes annuels	531
17.3.	Textes de loi	531
17.4.	Commission des Normes Comptables	532
17.5.	Remarques	532
17.6.	Microschéma et schéma abrégé	532
18.	Droits et engagements hors bilan	533
18.1.	Définition	533
18.2.	Référence aux comptes annuels	535
18.3.	Comptes du plan comptable	535
18.4.	Textes de loi	538
18.5.	Commission des Normes Comptables	540
18.6.	Remarques	546
18.7.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	547
19.	Relations avec les entreprises liées ou associées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	547
19.1.	Définition	547
19.2.	Référence aux comptes annuels	549
19.3.	Textes de loi	550
19.4.	Commission des Normes Comptables	552
19.5.	Remarques	553
19.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	553
20.	Relations financières avec (...)	554
20.1.	Définition	554
20.2.	Référence aux comptes annuels	555
20.3.	Textes de loi	555
20.4.	Commission des Normes Comptables	556
20.5.	Remarques	557
20.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	557
21.	Instruments financiers dérivés	557
21.1.	Définition	557
21.2.	Référence aux comptes annuels	558
21.3.	Textes de loi	558

21.4.	Commission des Normes Comptables	558
21.5.	Remarques	558
21.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	558
22.	Règles d'évaluation	558
22.1.	Définition	558
22.2.	Résumé dans les comptes annuels	559
22.3.	Textes de loi selon l'ordre d'apparition des rubriques	561
22.4.	Remarques	563
22.5.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	564
23.	Informations complémentaires	564
23.1.	Textes de loi	564
23.1.1.	A.R. du 29 avril 2019	564
23.1.2.	Code des sociétés et des associations	566
23.2.	Commission des Normes Comptables	568
24.	Déclaration relative aux comptes consolidés	569
24.1.	Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés	569
24.2.	Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune	569
VII		
Bilan social		571
1.	Introduction	571
2.	Contenu	571
3.	Schéma et codes	572
3.1.	État des personnes occupées	572
3.2.	Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice	575
3.3.	Un état donnant des renseignements sur les activités de formation suivies par les travailleurs et dont le coût est pris en charge partiellement ou intégralement par l'employeur	575
4.	Référence aux comptes annuels	576
5.	Méthodologie générale	577
5.1.	Travailleurs pour lesquels la société, l'ASBL, l'AISBL ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel	577
5.1.1.	Principes	577
5.1.2.	Travailleurs concernés	577
5.1.3.	Travailleurs non concernés	580
5.1.4.	Autres situations	580
5.1.5.	Moment des mouvements	581

5.2.	Différence temps plein – temps partiel	581
5.2.1.	Principe	581
5.2.2.	Cas spécifiques	582
5.2.3.	Interruption de carrière	582
5.3.	Nombre moyen de travailleurs	583
5.3.1.	Calcul	583
5.3.2.	Interruption de carrière	584
5.3.3.	Contrats successifs	584
5.3.4.	Moment des mouvements	584
5.4.	Heures prestées	584
5.4.1.	Principe	584
5.4.2.	Temps plein – temps partiel	585
5.4.3.	Interruption de carrière	585
5.4.4.	Apprentis	585
5.5.	Frais de personnel	586
5.5.1.	Principes	586
5.5.2.	Avantages en nature	586
5.5.3.	Travailleurs à temps plein et à temps partiel	587
5.5.4.	Situations diverses	587
5.5.5.	Administrateurs, gérants et associés actifs	588
5.5.6.	Personnel intérimaire	588
5.6.	Avantages en sus du salaire	589
5.7.	Catégories professionnelles	589
5.7.1.	Personnel de direction	589
5.7.2.	Autres	590
5.8.	Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société, l'ASBL, l'AISBL, la fondation	590
5.8.1.	Personnel intérimaire	590
5.8.2.	Personnes mises à la disposition de la société, l'ASBL, l'AISBL, la fondation	591
5.8.3.	Travailleurs à l'étranger	591
5.9.	Mouvements de personnel	591
5.10.	Formation professionnelle	594
5.11.	Remarques	596
6.	Schéma abrégé	597
7.	Schéma Micro	599
8.	Commission des Normes Comptables	599
VIII		
Analyse des comptes annuels		601
1.	Tableau des ressources et emplois	601
1.1.	Schéma classique	601

1.2.	La Centrale des bilans	604
2.	Liquidité	606
2.1.	Le ratio de liquidité au sens large (« current ratio »)	606
2.2.	Le ratio de liquidité au sens strict (« acid test ratio »)	607
2.3.	Ratios d'exploitation	607
3.	Solvabilité	612
4.	Rentabilité	614
4.1.	Définition	614
4.2.	Relation entre le résultat d'exploitation et le chiffre d'affaires	615
4.3.	Relation entre le résultat de l'exercice et les capitaux investis	616
4.4.	Rendement d'une action et rapport cours/bénéfices	619
4.5.	Cash-flow et EBIT	620
5.	Les ratios issus de l'annexe	623
5.1.	Garanties	623
5.2.	Estimation du portefeuille	623
5.3.	Charges portées à l'actif (activation des charges)	624
6.	Valeur ajoutée	624
6.1.	Définition	624
6.2.	Optique production	625
6.3.	Optique bilan	626